



Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe
Conseil permanent

PC.DEC/1070
20 December 2012

FRENCH
Original: ENGLISH

936^e séance plénière
Journal n° 936 du CP, point 3 de l'ordre du jour

DÉCISION N° 1070
PROROGATION DU MANDAT DU COORDONNATEUR DES
PROJETS DE L'OSCE EN OUZBÉKISTAN

Le Conseil permanent,

Décide de proroger le mandat du Coordonnateur des projets de l'OSCE en Ouzbékistan jusqu'au 31 décembre 2013.